



Catastrophes naturelles en France : exposition des territoires et indemnisation (régime CATNAT)

Les + de cette formation

L'apport de connaissance des catastrophes naturelles et du système français d'indemnisation des dommages assurés qu'elles génèrent.

Tarif : 640 € HT - Déjeuner inclus

Durée : 7h

Pour qui ?

Sociétés d'assurance (gestionnaires et souscripteurs, préventionnistes, actuaires...),
Entreprises et collectivités territoriales, syndicats d'aménagement, de communautés de communes, services de l'État de (dans le cadre de Plans de préventions des risques naturels et de Plans communaux de sauvegarde).

Pré requis

Notions générales en gestion du risque.

Objectifs de formation

- Distinguer les différents risques de catastrophes naturelles en métropole et Outre-mer, leurs conséquences et les enjeux associés.
- Comprendre le régime français d'indemnisation des catastrophes naturelles, en réduire les risques.

Programme détaillé

Les risques naturels en France

- Les aléas naturels.
- Les enjeux : humains, matériels, économiques.
- Notions de vulnérabilité et de risque.
- La cartographie des risques.

Le système CATNAT

- Historique.
- Législation.
- Fonctionnement.

La réduction des risques

- Apport R&D : La modélisation/ simulation.
- Le système CATNAT : pour quels risques ?
- Lien avec la politique de réduction du risque.

Moyens pédagogiques

Exposés théoriques, échanges.

Illustration de dommages importants en métropole et en Outre-mer. Retour d'expérience. Cas pratique.

Responsable pédagogique

Responsable pédagogique :

Julien REY, ingénieur sismologue au BRGM.

Formation conçue et co-animée avec la Caisse centrale de réassurance (CCR).

Prochaine(s) session(s)